

Données générales objet de location			
Date d'entrée souhaitée			
Adresse de l'immeuble			
Nombre de pièce(s)		Etage	
Loyer net		Charges	
Nb place de parc		Loyer place de parc	

	Preneur du bail	Co-signataire/codébiteur solidaire
Nom(s)		
Prénom(s)		
Date(s) de naissance		
Adresse(s) actuelle(s)		
E-mail(s)		
Téléphone(s)		
Votre extrait de l'office des poursuites est-il vierge ? <i>Case correspondante à cocher</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Revenu(s) annuel(s) en CHF		

Seuls les formulaires entièrement complétés seront traités.

Cette demande ne constitue aucunement un quelconque engagement contractuel.

A cette demande de location, pour chaque candidat, doivent être joints :

- Copie de la pièce d'identité suisse ou du permis de séjour
- 3 dernières fiches de salaire, contrat de travail si récent ou dernière déclaration d'impôts

Une fois l'objet locatif attribué, le(s) candidat(s) devra(ont) fournir :

- Extrait de l'office des poursuites datant de moins de 3 mois pour prouver la véracité du point « *Votre extrait de l'office des poursuites est-il vierge ?* »
- En cas d'attribution d'un logement, l'information précisant s'il s'agit du logement de famille ou non

Si co-preneur ou codébiteur solidaire, documents à fournir à double. Ces pièces ne seront pas restituées. Elles seront détruites, en cas de refus de votre dossier, dès la signature d'un contrat de bail avec un candidat. En cas d'acceptation de votre dossier, l'(les) extrait(s) de l'office des poursuites sera(ont) détruit(s), une fois le bail conclu.

Le/la/les soussigné/e/s certifie/nt n'avoir communiqué ci-dessus que des renseignements conformes à la réalité. Il(s)/elle(s) certifie/nt n'avoir omis aucune indication susceptible d'induire en erreur le bailleur.

Lieu et date

Nom/s et signature/s